



Le Centre d'Études Jacques Georgin est un centre d'éducation permanente reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles

ASBL Centre d'Études Jacques Georgin – 127, Chaussée de Charleroi à 1060 Bruxelles

N° d'entreprise : 0412.759.942. – RPM : Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles. BE30 7320 3232 6111

Transferts de voix pour le parti DÉFI aux élections législatives entre 2019 et 2024

État des lieux, enjeux et transferts de voix aux élections législatives pour le parti DÉFI entre 2019 et 2024. Reconsidération des orientations politiques et repositionnement du parti sur l'échelle Gauche-Droite

Situation dans l'espace Wallonie - Bruxelles

Hervé Devillé
Analyste expert
Consultant en Économie

Juillet 2025

TABLE DES MATIÈRES

Transferts de voix pour le parti DÉFI aux élections législatives entre 2019 et 2024	2
État des lieux, enjeux et transferts de voix aux élections législatives pour le parti DÉFI entre 2019 et 2024 Reconsidération des orientations politiques et repositionnement du parti sur l'échelle Gauche-Droite	2
INTRODUCTION	2
I. APPROCHE THÉORIQUE	3
1.1 La fenêtre d'Overton	3
1.2 Droitisation de l'opinion publique et glissement de la fenêtre d'Overton	3
1.3 Position des partis en cas de glissement à droite de la fenêtre d'Overton	5
II. TRANSFERTS DE VOIX AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ENTRE 2019 ET 2024	6
2.1 Les transferts de voix en Région bruxelloise entre 2019 et 2024	6
2.1.a Les transferts de voix par partis en Région bruxelloise entre 2019 et 2024	6
2.1.b Les transferts de voix selon les tranches d'âge en Région bruxelloise en 2024	8
2.1.c Les transferts de voix selon le genre en Région bruxelloise en 2024	8
2.1.d Le positionnement des partis politiques entre 2019 et 2024	9
2.1.e Premier aperçu des mouvements des partis politiques en RBC entre 2019 et 2024	10
2.2 Les transferts de voix en Région wallonne entre 2019 et 2024	11
2.2.a Les transferts de voix par partis en Région wallonne entre 2019 et 2024	11
2.2.b Les transferts de voix selon les tranches d'âge en Région wallonne en 2024	12
2.2.c Les transferts de voix selon le genre en Région wallonne en 2024	13
2.2.d Le positionnement des partis politiques entre 2019 et 2024	14
2.2.e Premier aperçu des mouvements des partis politiques en RWL entre 2019 et 2024	15
2.3 Comparaison des transferts de voix du parti DÉFI en Région wallonne et bruxelloise entre 2019 et 2024	16
III. CONCLUSIONS	17
IV. RECOMMANDATIONS	19
V BIBLIOGRAPHIE	21
ANNEXES	22
A.1 La fenêtre d'Overton	22
A.1.1 Définition	22
A.1.2 Concepts sous-jacent lié à la fenêtre d'Overton	22
A.1.3 Fonctionnement de la fenêtre d'Overton	23
A.2 Glissements de la fenêtre d'overton	25
A.2.1 Glissement de la fenêtre d'Overton pour la Région bruxelloise	25
A.2.2 Glissement de la fenêtre d'Overton pour la Région wallonne	25
LISTE DES FIGURES	26

Transferts de voix pour le parti DÉFI aux élections législatives entre 2019 et 2024

État des lieux, enjeux et transferts de voix aux élections législatives pour le parti DÉFI entre 2019 et 2024 Reconsidération des orientations politiques et repositionnement du parti sur l'échelle Gauche-Droite

INTRODUCTION

Dans le cadre de ses missions d'éducation permanente, le Centre d'Études Jacques Georgin présente la présente étude comme un outil pédagogique visant à soutenir la lecture critique des transformations politiques, la mise en débat pluraliste et la formation des publics adultes par des supports réutilisables en animation.

Cette étude analysera la réorientation du paysage politique en Région bruxelloise et en Région wallonne faisant suite aux élections du 09 Juin 2024 au sein duquel plusieurs mouvements seront mis en évidence pour les différents partis politiques et particulièrement la nécessité d'un repositionnement du parti DÉFI au sein de cette nouvelle configuration politique.

En vue de donner une assise théorique, à l'observation du glissement de l'ensemble de l'échiquier politique au sein des différentes Régions de la Belgique à l'instar d'autres pays de l'Union européenne et de l'OCDE, nous considérerons les évolutions de la fenêtre d'Overton qui représente une approche permettant d'identifier l'ensemble des idées définissant le domaine d'acceptabilité des politiques gouvernementales régionales et fédérales possibles dans le cadre d'une institution démocratique. Cette fenêtre peut se déplacer ou s'élargir en fonction du temps selon l'évolution des idées audibles dans l'espace public et considérées comme acceptables.

D'une manière générale, nous distinguerons les principaux mouvements incluant la progression de certains partis, le tassement et le recul d'autres partis en fonction de leur appartenance à l'échelle gauche-Droite et leur incidence sur l'évolution des paysages politiques au sein de l'espace Wallonie-Bruxelles.

Nous considérerons également indépendamment des mouvements des blocs définis comme de droite, de centre droit, de centre gauche et de gauche radicale, les changements internes apparaissant au sein de ceux-ci ayant conduit à ces différents repositionnements.

Nous analyserons ensuite les transferts de voix entre les élections de 2019 et 2024 ayant conduit à ce reconditionnement du paysage politique pour les principaux partis et particulièrement pour le parti DÉFI ainsi que la nouvelle situation que ce parti occupe parmi les autres en termes d'importance suite à ce transfert de voix.

La causalité de certains facteurs socio-économiques sera également considérée au sein de cette analyse et notamment les différenciations de mouvements en fonction du genre et des tranches d'âge de la population appelée aux urnes entre 2019 et 2024.

Enfin, l'analyse soulignera suite au reconditionnement du paysage politique, les défis et difficultés à maîtriser en vue de la constitution de majorités régionales notamment à Bruxelles en raison d'une plus forte polarisation intervenue entre les blocs politiques entre 2019 et 2024.

En ce qui concerne plus spécifiquement le parti DÉFI, une analyse particulière relative à un nécessaire repositionnement de ce parti sur l'échiquier politique sera ensuite considérée à la lumière des analyses socio-politiques précédentes qui sont exclusivement déduites des chiffres présentés dans les différents tableaux issus des enquêtes du CEVIPOL de l'ULB et qui ne reflètent en conséquence aucune position idéologique. Ce repositionnement devrait permettre au parti DÉFI à l'instar des Engagés, outre un élargissement de sa base électorale, un rattrapage des voix perdues d'électeurs déçus disséminées au sein d'autres partis.

Enfin, du point de vue pédagogique, un dispositif complet prêt à l'emploi est joint à la présente étude. Celui-ci comprend : un rapport d'analyse structuré ; cinq fiches pédagogiques (cartographie des acteurs, SWOT, débat structuré, World Café, feuille de route d'action) ; des grilles et modèles (fiche de suivi, questionnaire d'auto-évaluation, diaporamas) et un guide du formateur/de la formatrice (logistique, méthodes, évaluation). Cet outil est conçu pour être réutilisé tel quel par des associations reconnues en éducation permanente et pour soutenir l'animation d'ateliers citoyens fondés sur la présente analyse.

I. APPROCHE THÉORIQUE

1.1. La fenêtre d'Overton

La fenêtre d'Overton représente l'ensemble des opinions qu'on peut assumer dans les médias, en public, sans être immédiatement disqualifié. Cette fenêtre est cependant progressivement extensible. En élargissant la fenêtre d'Overton (cfr. Annexes A.1 et A.2), une idée qui semblait auparavant radicale, extrémiste, excessive, peut soudain apparaître comme étant acceptable au regard d'une idée plus radicale nouvellement apparue au sein de cette fenêtre.

Pour certains observateurs, on peut voir dans ce procédé l'une des raisons de l'expansion du discours radical, particulièrement en matière de migration par l'aboutissement d'une longue politique de déshumanisation des migrants où les gens considèrent qu'ils ne font plus partie de la société. Les réactions des réseaux sociaux, encouragent le fait que chacun se sent autorisé à aller plus loin que le précédent dans certaines formes d'abjection.

Cette surenchère d'opinions décomplexées est également encouragée par les dérapages politiques qui visent à élargir le champ des propos admissibles dans l'espace public. Ce concept a été théorisé en politique sous le vocable de « fenêtre d'Overton » (cfr. Annexe A.1) qui définit ce qui est admissible dans l'espace public à un moment donné du temps. La viabilité politique d'une idée dépend alors essentiellement du fait qu'elle se situe dans cette fenêtre, plutôt que dans celles des préférences individuelles des personnalités politiques.

La fenêtre d'Overton, (fenêtre de discours) désigne en conséquence l'ensemble des idées, opinions ou pratiques considérées comme acceptables par l'opinion publique d'une société donnée à un moment donné du temps. La fenêtre comprend une gamme de politiques considérées comme devenues acceptables au regard de l'opinion publique existante, et qu'une personnalité politique peut proposer sans être considérée comme trop extrême, pour gagner ou conserver une fonction publique.

Ce contexte n'est pas sans conséquence en matière d'exclusion sociale, de discrimination et de précarisation. Cependant, l'éducation permanente peut apporter des éléments pour s'opposer à cette tendance et promouvoir le dialogue, la rencontre et favoriser le vivre-ensemble. À force de répétitions, dans l'espace médiatique comme dans les conversations courantes, certaines idées se sont enracinées si profondément dans l'opinion publique qu'il est parfois devenu difficile de les questionner. Faire prendre conscience de ce mécanisme de la fenêtre d'Overton devrait renforcer la vigilance de certains observateurs face aux propos qui courent dans les médias et particulièrement sur les réseaux sociaux.

1.2. Droitisation de l'opinion publique et glissement de la fenêtre d'Overton

En suivant une tendance qui se dessine dans plusieurs pays européens, la Belgique voit son électorat glisser vers la droite voire même l'extrême droite entre 2019 et 2024. (Vincent.de Coorebyter, 2024).

En 2019, seule la Flandre avait glissé à droite, tandis que la gauche avait progressé en Wallonie et à Bruxelles

En 2024, le glissement à droite est général.

- Du côté flamand, la N-VA, parti nationaliste flamand, est passé en tête suivi du Vlaams Belang, mouvement d'extrême droite xénophobe, ce qui représente environ la moitié de l'électorat flamand votant pour la droite et l'extrême droite.

- Du côté francophone, où le Parti socialiste était historiquement prédominant, un rééquilibrage s'est opéré. Le Mouvement réformateur, d'orientation libérale, devient la première force politique accompagné d'une avancée sensible des Engagés, parti centriste, et d'un recul important des écologistes.

- Du côté bruxellois, on enregistre un tassement du Parti Socialiste accompagné d'une progression sensible de l'extrême gauche où le Parti du Travail de Belgique [PTB] devient le deuxième parti sans cependant afficher d'ambitions gouvernementales particulières.

Les enjeux les plus communément mis en évidence en Flandre sont relatifs à l'insécurité moins prioritaire en Wallonie et l'immigration sensible dans les deux communautés.

- Du côté flamand, les questions de sécurité sociale et d'emploi sont moins prégnantes qu'en Wallonie en raison d'un niveau de vie et d'un taux d'emploi plus élevés ainsi que d'une plus forte préoccupation identitaire débouchant sur une société restée moins ouverte au cosmopolitisme et au métissage résultant de l'immigration.

- Du côté wallon, on enregistre une précarité et une inquiétude plus grande en raison d'un électorat socialement plus fragilisé lié à une situation industrielle dégradée mais où l'immigration est davantage considérée en termes d'une main d'œuvre concurrente sur le marché du travail.

- Du côté bruxellois, où l'on est situé dans une Région bilingue à forte majorité francophone, on enregistre un nombre important d'élus politiques d'origine allochtone.

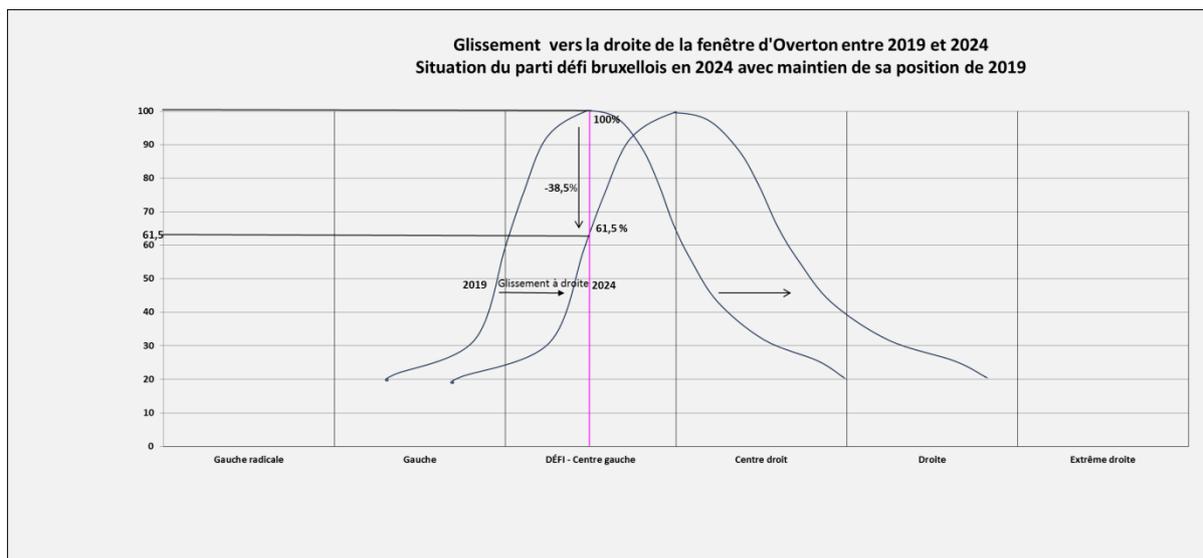
- En considérant l'ensemble des francophones wallon et bruxellois, il convient également de mentionner la présence d'un cordon sanitaire contre l'extrême droite interdisant la présence de tels partis dans toutes formes de coalition ce qui n'est pas le cas du côté flamand où l'extrême droite est considérée à l'instar des autres partis comme appartenant au paysage politique. Ces différents éléments font en sorte que malgré une sensibilité migratoire commune aux deux communautés, la traduction électorale de cet enjeu est interprétée différemment en raison d'un contexte socio-économique sensiblement dissemblable.

1.3. Position des partis en cas de glissement à droite de la fenêtre d'Overton

En considérant, un parti qui maintient strictement sa position entre deux échéances électorales successives (2019-2024), ce parti est appelé à perdre une partie de son électorat en cas de non accompagnement ou d'accompagnement insuffisant du glissement vers la droite de la fenêtre d'Overton (Cfr. Annexe A.2) au sein de laquelle la distribution électorale est supposée « Gaussienne centrée ». Cette affirmation est particulièrement vérifiée si les voix perdues du parti considéré se sont majoritairement orientées dans le sens du glissement vers le centre droit et vers la droite de la distribution de la fenêtre, c'est-à-dire si, en dépit du repositionnement de ce parti, les voix perdues de ce dernier ont davantage accompagné le mouvement vers la droite de la fenêtre comme indiqué dans le schéma ci-dessous.

C'est pourquoi une attention particulière sera portée dans les sections suivantes de cette note aux transferts de voix entre les élections de 2019 et de 2024 et particulièrement pour le parti DÉFI. L'analyse de ce transfert de voix considèrera notamment le nombre de voix perdues (exprimé en pourcentage des voix totales et des voix perdues) ainsi que leur destination (sur l'échelle gauche-Droite de la fenêtre) c'est-à-dire le pourcentage de l'électorat de ce parti, qui aura accompagné davantage que le repositionnement de ce dernier, le mouvement vers la droite de la fenêtre d'Overton.

**Figure 1 Glissement vers la droite de la fenêtre d'Overton entre 2019 et 2024
Situation du parti DÉFI bruxellois en 2024 avec maintien de sa position de 2019**



Source : Overton window et calculs d'auteur sur base des chiffres du CEVIPOL - ULB

- Cette indication éclairera les décideurs du parti sur la direction du repositionnement à apporter au programme du parti dans le souci de récupérer aux prochaines élections une part importante de l'électorat perdu et si possible de nouvelles voix issues d'autres partis suite aux réouvertures de la plateforme du parti dans leur direction.
- Cette indication éclairera également les décideurs du parti sur les coalitions possibles devenues acceptables pour participer à de futurs gouvernements régionaux sans craintes excessives de gouverner avec le centre droit et la droite au sein de ces futurs gouvernements. Nous analyserons également dans les sections suivantes de cette étude, l'opportunité pour le parti Défi d'appartenir ou non à un futur exécutif Régional.

II. TRANSFERTS DE VOIX AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ENTRE 2019 ET 2024

2.1. Les transferts de voix en Région bruxelloise entre 2019 et 2024

Nous commencerons par comparer les transferts de voix de l'ensemble des partis en Région bruxelloise entre 2019 et 2024

2.1.a. Les transferts de voix par partis en Région bruxelloise entre 2019 et 2024

Selon les enquêtes du Centre d'étude de la vie politique de l'ULB (CEVIPOL), d'importants mouvements politiques ont pu être mis en évidence au sein du paysage politique bruxellois.

Les principaux changements incluent la progression du Mouvement Réformateur (MR) ainsi que des Engagés et du Parti du Travail de Belgique (PTB), le tassement du PS, la baisse de DÉFI, le recul sensible des Ecolos et la montée inattendue de la liste Team Fouad Ahidar.

Le paysage politique bruxellois reste néanmoins marqué par une relative stabilité entre les blocs de centre droit et de centre gauche bien que des changements internes importants soient apparus à l'intérieur de ceux-ci.

En termes de transferts de voix (Figure 2.a), les gagnants de l'élection enregistrent le meilleur taux de rétention. Un peu moins de 80% des électeurs ayant opté pour le MR lors des élections fédérales de 2019 ont à nouveau voté pour cette liste en 2024.

De même, 82% des citoyens ayant choisi le PTB-PVDA en 2019 ont à nouveau opté pour cette liste en 2024.

Inversement, la déperdition est importante pour les écologistes où seulement un peu plus de la moitié (52,3%) des électeurs de 2019 ont à nouveau voté pour cette liste en 2024.

Dans une situation médiane on retrouve le PS dont le taux de rétention est de 65,5%, **Défi dont le taux de rétention est de 61,5%** et les Engagés dont le taux de rétention est de 59,5% mais qui reste cependant sensiblement supérieur à celui des écologistes.

Figure 2.a Transferts de voix aux élections législatives en RB entre 2019 et 2024 (en %)

Transferts de voix pour les élections législatives en RBC entre 2019 et 2024 (en %)								
Partis	MR	PS	Engagés	PTB	Défi	Écolo	Autres Partis	Total départs
MR	78,7	4,8	8,8	2,8	3,2	1,7	0,0	21,3
OpenVLD	82,3	5,6	0,0	8,3	0,0	3,8	0,0	17,7
PS	5,9	65,5	3,9	16,7	2,9	2,6	2,6	34,6
CDH	16,7	4,8	59,5	4,8	7,1	4,8	2,4	40,6
PTB	1,0	4,5	0,5	81,9	1,5	5,1	5,5	18,1
Défi	10,9	4,3	10,2	4,5	61,5	2,7	5,8	38,4
Écolo	11,7	12,5	7,9	6,8	3,7	52,3	5,1	47,7
CD&V	24,7	0,0	53,2	1,8	0,0	0,0	20,3	46,8
Autres Partis	28,3	10,0	6,7	21,7	7,3	7,3	18,7	81,3
% Départs Défi	28,4	11,2	26,6	11,7		7,0	15,1	100

Source : CEVIPOL-ULB

En considérant à présent **la situation particulière du parti Défi** (figures 2.a, et 2.b), exprimé en pourcentage du total des voix, on constate que outre son socle de base (61,5%), ce parti a perdu pratiquement 40% (38,5%) de son électorat dont 10,9% des voix se sont reportées sur le MR, 10,2% sur les Engagés 4,5% sur le PTB, 4,3% sur le PS, 2,7% sur les écolos et le reste (5,8%) s'est disséminé au sein des autres partis.

En reprenant les chiffres précédant exprimés cette fois en pourcentage des voix perdues, on constate (dernière ligne de la figure 2.a) que plus d'un quart des voix perdues du parti DÉFI se sont reportées sur le MR (28,4%), et sur les Engagés (26,6%), un peu plus d'un dixième sur le PTB (11,7%) et sur le PS (11,2%), moins d'un dixième (7%) sur les Écolos et le reste (15%) sur les autres partis.

Figure 2.b Positionnement sur l'échelle gauche-droite des voix perdues aux élections législatives pour le parti Défi en RB entre 2019 et 2024 (en %)

DÉFI % Départs en RBC entre 2019 et 2024					
Droite	28,4	Droite	54,9	% Droite	64,7
Centre droit	26,6				
Gauche	11,2	Gauche	29,9	% Gauche	35,3
Gauche radicale	18,8				
Autres	15,1	Autres	15,1		
ToTal	100		100		100

Source : CEVIPOL-ULB et calculs d'auteur

En considérant à présent (Figure 2.b) le positionnement des voix perdues par le parti DÉFI sur l'échelle gauche droite on constate que 55% des voix perdues se sont reportées sur les partis de droite, ce qui représente 65% du total des voix perdues en dehors des reports sur les autres partis et 30% sur les partis de gauche ce qui représente 35% du total des voix perdues en dehors des reports sur les autres partis.

Bien que le parti DÉFI ait perdu 40% de son électorat, il convient néanmoins de se pencher sur les arrivées de voix pour ce parti qui engrange en termes du total des arrivées de voix 7% des voix du CDH (2019) et des autres partis et un peu plus de 3% des voix du MR, du PS et de Ecolos¹.

2.1.b. Les transferts de voix selon les tranches d'âge en Région bruxelloise en 2024

L'analyse du tableau de la figure 3 indique que contrairement au PS où la pénétration des primo-votants s'est intensifiée, celle-ci a reculé pour le MR et est restée relativement stable pour les Engagés et pour Défi où les résultats de la pénétration est la plus importante pour les plus de 55 ans et la plus faible pour les primo-votants mais on observe néanmoins un recul généralisé de cette tranche d'âge depuis 2019 où le parti Défi enregistrait 14,6% des voix en lieu et place des 10% enregistré en 2024.

Figure 3 Transferts de voix selon les tranches d'âge en RB en 2024 (en %)

Résultats des partis par tranches d'âge en RBC - 2024					
Partis/Âges	18-23 ans	24-39 ans	40-55 ans	Plus de 55 ans	Score Gen
MR	9,7	17,8	23,0	32,7	21,8
PS	25,2	15,5	21,8	20,4	19,4
Engagés	8,0	9,7	7,5	11,2	9,4
PTB	29,0	21,3	15,9	9,7	17,7
Défi	4,1	5,4	6,0	10,0	6,5
Écolo	10,1	13,6	12,0	7,3	11,1
Autres Partis	13,8	16,6	13,8	8,9	14,1
	100	100	100	100	100

Source : CEVIPOL-ULB et calculs d'auteur

D'une manière générale, on observe une structure de pénétration plus élevée pour les partis progressiste parmi les primo-votants, une structure plus équilibrée entre centre droit et centre gauche pour les tranches médianes (18-23 ans et 24-39 ans) et une structure de pénétration plus élevée pour les formations de droite parmi la tranche d'âge de plus de 55ans.

2.1.c. Les transferts de voix selon le genre en Région bruxelloise en 2024

L'analyse du tableau de la figure 4 indique une évolution plus droitière des hommes et plus progressiste des femmes qu'il convient de tenter d'expliquer.

Le score agrégé des partis dit progressistes PS+PTB+ECOLO comptabilise un différentiel - 8,3 ppc en faveur des femmes qui représentent 52% de l'électorat total de ces formations contre 43,7% pour les hommes.

¹ Le nombre de voix en chiffres absolus n'étant pas en notre possession, il ne nous a pas été possible d'effectuer une pondération entre les départs et les arrivées de voix de sorte que les pourcentages d'arrivées de voix n'ont pu être mis directement en regard avec les pourcentages de départ de voix d'en vue d'être en mesure d'en établir un solde net.

Figure 4 Transferts de voix selon le genre en RB en 2024 (en %)

Vote législatif par genre en RBC en 2024			
Partis/Genre	Hommes	Femmes	Δ HF
MR	23,9	19,3	4,6
PS	17,2	21,3	-4,1
Engagés	9,1	9,8	-0,7
PTB	17,0	18,4	-1,4
Défi	7,4	5,6	1,8
Écolo	9,5	12,3	-2,8
Autres Partis	16,0	13,3	2,7
MR+EN+DF+AUT	56,4	48,0	8,4
PS+PTB+ÉCOLO	43,7	52,0	-8,3
Total	100	100	0

Source : CEVIPOL-ULB et calculs d'auteur

Le score agrégé des partis dit centristes et de droites MR+ENG+DEFI+AUTRES PARTIS comptabilise un différentiel +8,4 ppc en faveur des hommes qui représentent 56,4% de l'électorat total de ces formations contre 48% pour les femmes.

Le parti de centre droit « les Engagés » comptabilise un différentiel nettement plus faible -0,7 ppc mais qui reste en faveur des femmes qui représentent 9,8% de l'électorat total de ce parti contre 9,1% pour les hommes.

Le parti de centre gauche « DÉFI » comptabilise un différentiel médian +1,8 ppc mais qui reste néanmoins en faveur des hommes qui représentent 7,4% de l'électorat total de ce parti contre 5,6% pour les femmes rejoignant ainsi le score des partis centristes et de droite.

2.1.d. Le positionnement des partis politiques bruxellois entre 2019 et 2024

En considérant une échelle graduée de 0, position la plus à gauche, à 9, position la plus à droite, nous analyserons l'évolution de l'auto-positionnement de chacun des partis bruxellois entre 2019 et 2024 afin de d'examiner le glissement différentiel de chacun ceux-ci par rapport au glissement de l'électorat global sur l'échelle gauche-droite.

Le tableau et le graphique des figures 5.a et 5.b indiquent que contrairement aux autres Régions aucun glissement significatif de l'électorat global n'a pu être observé sur l'échelle gauche-droite en Région bruxelloise entre 2019 et 2024 bien que les positions de la plupart des partis se démarquent significativement par rapport à celle de l'ensemble de l'électorat entre ces deux scrutins.

La position du MR, se démarque le plus de la moyenne vers la droite (+1,8 ppc) et est restée pratiquement stable avec un léger mouvement vers la gauche entre 2019 et 2024 (-0,1ppc).

La position des Engagés s'écarte également sensiblement vers la droite par rapport à la moyenne (+0,5 ppc) mais est restée remarquablement stable entre 2019 et 2024 (0,0ppc).

La position du PTB, se démarque le plus de la moyenne vers la gauche (-1,7 ppc) mais accuse un léger mouvement à droite entre 2019 et 2024 (+0,2ppc).

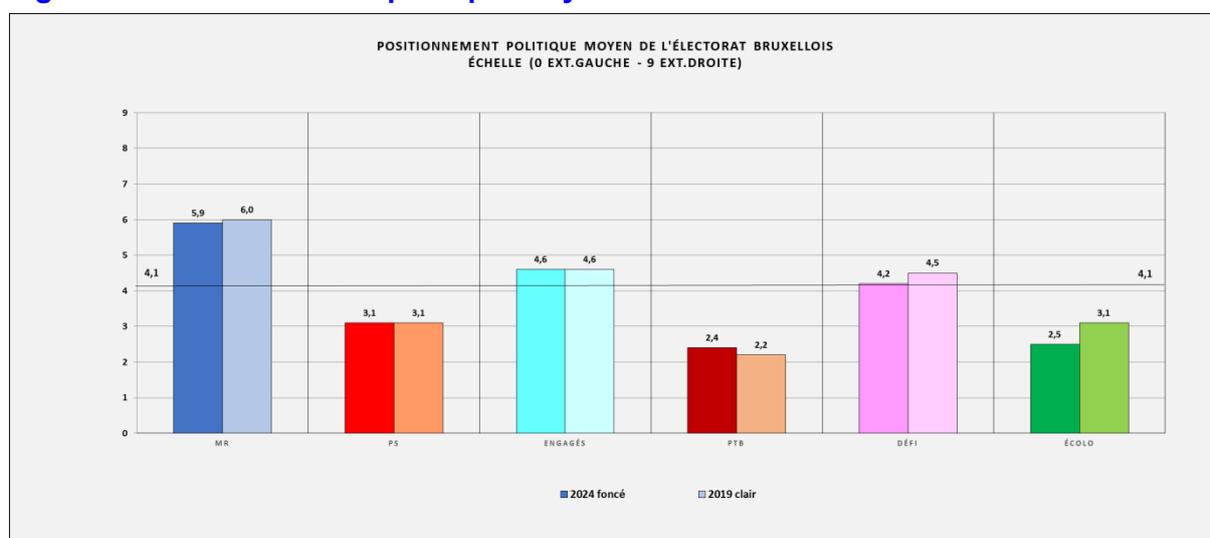
La position d'ÉCOLO, se démarque également significativement de la moyenne vers la gauche (-1,6 ppc) mais s'écarte également sensiblement vers la gauche par rapport à sa position de 2019 (-0,6 ppc) marquant de la sorte une plus forte instabilité de son électorat.

Figure 5.a Positionnement politique de l'électorat en RB entre 2019 et 2024 (en %)

Autopositionnement politique moyen en RBC entre 2019 et 2024				
Partis/Position	2024 foncé	2019 clair	2024-2019	Partis-global
MR	5,9	6,0	-0,1	1,8
PS	3,1	3,1	0,0	-1,0
Engagés	4,6	4,6	0,0	0,5
PTB	2,4	2,2	0,2	-1,7
Défi	4,2	4,5	-0,3	0,1
Écolo	2,5	3,1	-0,6	-1,6
Électorat global	4,1	4,1	0,0	0,0

Source : CEVIPOL-ULB et calculs d'auteur

Figure 5.b Positionnement politique moyen de l'électorat bruxellois entre 2019 et 2024



Source : CEVIPOL-ULB et calculs d'auteur

La position du PS s'écarte quelque peu vers la gauche par rapport à la moyenne (-0,1 ppc) mais est restée remarquablement stable entre 2019 et 2024 (0,0 ppc)

La position de DÉFI est restée pratiquement stable par rapport à la moyenne avec un léger report vers la droite (+0,1ppc) mais se démarque sensiblement vers la gauche (-0,3 ppc) entre 2019 et 2024.

2.1.e. Première ébauche des mouvements des partis politiques en RB entre 2019 et 2024

Les mouvements électoraux ont été déterminants aux élections législatives entre 2019 et 2024 en Région bruxelloise. Le MR et le PTB ont fortement progressé, Les Engagés se sont notoirement redressés, le PS s'est tassé tandis que les Écolos et DÉFI ont essuyé chacun un revers important.

Au-delà de ces mouvements et inversement aux Régions wallonne et flamande, le glissement entre le bloc de centre-droit et le bloc de centre-gauche reste limité en Région bruxelloise, ce dernier restant légèrement majoritaire (PS+Vooruit+Ecolo+Groen+PTB) avec 50,2% de l'ensemble du corps électoral de la RBC à l'élection régionale en 2024.

Les mouvements intervenus entre partis à l'intérieur des blocs sont par contre politiquement déterminants. Le MR est devenu la première formation politique de la Région bruxelloise. Au centre gauche, le rapport de forces s'est également fortement modifié au profit du PTB impactant sensiblement la position des partis gouvernementaux de ce bloc (PS et Écolos) par un accroissement non négligeable du pouvoir d'influence de ce parti.

2.2. Les transferts de voix en Région wallonne entre 2019 et 2024

Nous examinerons à présent les transferts de voix de l'ensemble des partis en Région wallonne entre 2019 et 2024 afin de pouvoir les mettre en regard des transferts de voix correspondants en Région bruxelloise.

2.2.a. Les transferts de voix par partis en Région wallonne entre 2019 et 2024

Selon les enquêtes du Centre d'étude de la vie politique de l'ULB (CEVIPOL), d'importants mouvements politiques peuvent également être mis en évidence au sein du paysage politique wallon.

Les principaux changements incluent ici encore la progression du Mouvement Réformateur (MR) qui devient le premier parti de la Région wallonne ainsi que des Engagés qui ont également fortement progressé en doublant pratiquement leur score de l'élection de 2019. Ces partis marquent à eux seuls un glissement sensible à droite du paysage politique wallon.

En termes de transferts de voix (Figure 6.a), les gagnants de l'élection enregistrent le meilleur taux de rétention. Un peu moins de 75% des électeurs ayant opté pour le MR lors des élections fédérales de 2019 ont à nouveau voté pour cette liste en 2024.

De même, 64,2% des électeurs ayant choisi le CDH en 2019 ont opté pour les Engagés en 2024. Le MR et les Engagés ont en outre attiré de nombreux électeurs d'autres partis notamment du centre gauche et de la gauche dont particulièrement des électeurs d'Ecolo.

Inversement, la déperdition est importante pour les écologistes où moins de la moitié (44%) des électeurs de 2019 ont à nouveau voté pour cette liste en 2024 ainsi que pour DÉFI désormais avec un taux de rétention de l'ordre inférieur à 35%.

Dans une situation médiane on retrouve le PS dont le taux de rétention est de 66,7%, et le PTB avec un taux de rétention comparable (66,1%).

Figure 6.a Transferts de voix aux élections législatives en RW entre 2019 et 2024 (en %)

Transferts de voix pour les élections législatives en RWL entre 2019 et 2024 (en %)								
Partis	MR	PS	Engagés	PTB	Défi	Écolo	Autres Partis	Total départs
MR	73,9	2,0	16,4	1,2	3,2	1,4	1,8	26
PS	8,4	66,7	10,3	7,2	2,9	3,0	1,5	33,3
CDH	21,6	5,2	64,2	1,7	3,1	3,0	1,2	35,8
PTB	6,5	11,6	8,3	66,1	1,5	1,4	4,6	33,9
Défi	13,9	6,9	33,3	5,6	34,6	1,4	4,5	65,6
Écolo	13,4	9,0	21,4	4,5	3,7	44,0	4,0	56,0
Autres Partis	36,1	6,5	20,5	6,0	3,2	3,6	24,1	75,9
% Départs Défi	21,2	10,5	50,7	8,5		2,1	6,9	100

Source : CEVIPOL-ULB

Figure 6.b Positionnement sur l'échelle gauche-droite des voix perdues aux élections législatives pour le parti Défi entre 2019 et 2024 (en %)

DÉFI % Départs en RWL entre 2019 et 2024					
Droite	21,2	Droite	71,9	% Droite	77,3
Centre droit	50,7				
Gauche	10,5	Gauche	21,2	% Gauche	22,7
Gauche radicale	10,7				
Autres	6,9	Autres	6,9		
ToTal	100		100		100

Source : CEVIPOL-ULB et calculs d'auteur

En considérant à présent **la situation particulière du parti Défi** (figures 6.a et 6.b), exprimé en pourcentage du total des voix, on constate que outre son socle de base (34,6%), ce parti à perdu pratiquement les deux tiers de son électorat (65,4%) dont le tiers des voix se sont reportées sur les Engagés (33,3%), 13,9% sur le MR, 6,9% sur le PS, 5,6% sur le PTB, 1,2% sur les Écolos et le reste (4,5%) s'est disséminé au sein des autres partis.

En reprenant les chiffres précédant exprimés cette fois en pourcentage des voix perdues, on constate (dernière ligne de la figure 6.a) que plus de la moitié des voix perdues se sont reportées sur les Engagés (50,9%), plus d'un cinquième sur le MR (21,2%), pratiquement un dixième sur le PS (10,5%) et sur le PTB (8,6%), un peu plus de 2% sur les Écolos et le reste (7%) sur les autres partis.

En considérant à présent (Figure 6.b) le positionnement des voix perdues sur l'échelle gauche droite on constate que 72% des voix perdues se sont reportées sur les partis de droite, ce qui représente 77,5% du total des voix perdues en dehors des reports sur les autres partis et 21% sur les partis de gauche ce qui représente 22,5% du total des voix perdues en dehors des reports sur les autres partis.

Bien que le parti Défi ait perdu plus de 65% de son électorat, il convient néanmoins de se pencher sur les arrivées de voix pour ce parti qui engrange en termes du total des arrivées de voix près de 3% des voix des Écolos, du MR, du CDH 2019, du PS, 1,5% du PTB et 3,2% des autres partis².

2.2.b. Les transferts de voix selon les tranches d'âge en Région wallonne en 2024

L'analyse du tableau de la figure 7 indique le bon score des partis de droite auprès des primo-votants (18-23 ans) 28,2% pour le MR (+5,2 ppc par rapport à 2019) et 19,4% (+10,1 ppc par rapport à 2019) pour les Engagés. Ensemble ces deux partis représentent en 2024 près de 50% de l'électorat de cette tranche d'âge et inversement le PS enregistre un score plus faible que le score général parmi cette tranche d'âge (17,9%, -4,1 ppc) et sensiblement plus faible par rapport par rapport à 2019 (-7,4 ppc). Le PTB enregistre un score plus élevé que le score général dans cette tranche d'âge (+3,5 ppc) et maintient pratiquement son score par rapport à 2019 (+0,3 ppc). En 2024, le vote des primo-votants en Wallonie se situe donc bien plus à droite que celui de leur équivalent Bruxellois par rapport aux élections de 2019.

² Le nombre de voix en chiffres absolus n'étant pas ici encore en notre possession, il ne nous a pas été possible d'effectuer une pondération entre les départs et les arrivées de voix de sorte que les pourcentages d'arrivées de voix n'ont pu être mis directement en regard avec les pourcentages de départ de voix d'en vue d'être en mesure d'en établir un solde net.

Figure 7 Transferts de voix selon les tranches d'âge en RW en 2024 (en %)

Résultats des partis par tranches d'âge en RWL - 2024					
Partis/Âges	18-23 ans	24-39 ans	40-55 ans	Plus de 55 ans	Score Gen
MR	28,2	29,7	28,6	26,2	28,2
PS	17,9	18,4	21,6	26,8	22,0
Engagés	19,4	16,3	18,3	23,2	20,0
PTB	15,1	17,9	11,8	7,8	11,6
Défi	2,9	3,0	2,9	2,3	2,4
Écolo	8,6	8,2	7,4	5,6	6,9
Autres Partis	7,9	6,4	9,4	8,1	8,9
Total Partis	100	100	100	100	100

Source : CEVIPOL-ULB

La tranche d'âge de plus de 55ans a connu un accroissement sensible pour les Engagés (+10,8 ppc) et plus modéré pour le MR (+3,6 ppc) par rapport aux élections de 2019 alors que le PS y enregistre une perte de (-7,6 ppc) par rapport aux élections de 2019 bien qu'il reste premier dans cette tranche d'âge avec un score légèrement supérieur à celui du MR (+0,4 ppc) et supérieur de 4,8 ppc au score général alors que les Écolos enregistrent dans cette tranche d'âge un score plus faible que le score général (-1,3 ppc) et le PTB enregistre son score le plus faible dans cette tranche d'âge (-3,8 ppc) par rapport au score général.

Pour la tranche d'âge entre 24 et 39 ans le MR a progressé le plus (+10,8 ppc par rapport à 2019 et +1,5 ppc par rapport au score général) et le PTB y enregistre son meilleur score (+6,3 ppc par rapport au score général). Le PS a perdu 3,6 ppc par rapport au score général et les Écolos ont perdu pratiquement deux tiers de leur électorat (-11,8 ppc) dans cette tranche d'âge entre 2019 et 2024.

En ce qui concerne plus spécifiquement le parti DÉFI, la pénétration en fonction des tranches d'âge est la plus faible pour la tranche des plus de 55ans (2,3%) qui reste cependant proche du score général (-0,1 ppc). Cette pénétration est relativement uniforme pour les autres tranches d'âge (2,9%) avec néanmoins une amélioration par rapport au score général de +05 ppc et légèrement plus élevée (3%) pour la tranche d'âge 24-39 ans.

2.2.c. Les transferts de voix selon le genre en Région wallonne en 2024

L'analyse du tableau de la figure 8 indique ici encore une évolution plus droitrière des hommes et plus progressiste des femmes qu'il convient de tenter d'expliquer.

Figure 8.a Transferts de voix selon le genre en RW en 2024 (en %)

Vote législatif par genre en RWL en 2024			
	Hommes	Femmes	Δ HF
MR	32,4	24,5	8,0
PS	20,2	23,7	-3,5
Engagés	19,3	20,5	-1,2
PTB	13,0	11,5	1,5
Défi	2,4	3,2	-0,7
Écolo	5,0	8,7	-3,7
Autres Partis	9,0	6,1	2,9
MR+EN+DF+AUT	63,2	54,2	9,0
PS+PTB+ÉCOLO	38,2	43,9	-5,7
Total	100	100	0

Source : CEVIPOL-ULB

Figure 8.b Transferts de voix selon le genre par tranches d'âge en RW en 2024 (en %)

Résultats des partis par genre et tranches d'âge en RWL en 2024								
Partis/ Âges	18-23 ans		24-39 ans		40-55 ans		Plus de 55 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
MR	38,24	23,95	35,88	23,15	30,22	25,79	27,06	24,36
PS	16,69	25,75	18,04	23,15	22,54	27,25	31,7	30,93
Engagés	17,38	19,76	15,92	18,67	19,42	21,22	24,84	23,52
PTB	14,6	12,58	15,92	15,49	11,99	9,57	7,07	5,93
Écolo	8,3	14,4	8,9	14,7	7,7	12,1	5,3	10,8

Source : CEVIPOL-ULB

Le score agrégé des partis dit progressistes PS+PTB+ÉCOLO comptabilise un différentiel de -5,7 ppc en faveur des femmes.

Le parti de centre droit « les Engagés » et de centre gauche « DÉFI » comptabilisent des différentiels nettement plus faibles de respectivement -1,2 ppc et -07 ppc mais qui restent en faveur des femmes.

Le score agrégé des partis dit centristes et de droites MR+ENG+DEFI+AUTRES PARTIS comptabilise un différentiel +9 ppc en faveur des hommes

En considérant à présent l'écart entre les genres en fonction des tranches d'âge (Figure 8.b), le différentiel est particulièrement marqué chez les primo-votants. Pour le MR, le différentiel est de 14,2 ppc en faveur des hommes (38,2% H contre 24% F) et inversement pour le PS et les Écolos, le différentiel est de respectivement -8,7 ppc et -6,2 ppc en faveur des femmes (25,7% F contre 17% H pour le PS) et (14,4 F contre 8,2 H pour les Écolos).

Les différences sont également très marquées pour la tranche d'âge de 24 à 39 ans. . Pour le MR, le différentiel est de 12,7 ppc en faveur des hommes (35,9% H contre 23,2% F) et inversement pour le PS et les Écolos, le différentiel est de respectivement -5,2 ppc et -5,8 ppc en faveur des femmes (23,2% F contre 18% H pour le PS) et (14,7% F contre 8,9% H pour les Écolos)

D'une manière générale, il convient de souligner que la distinction genrée est la plus fortement marquée dans le comportement électoral des jeunes générations.

2.2.d. Le positionnement des partis politiques wallons entre 2019 et 2024

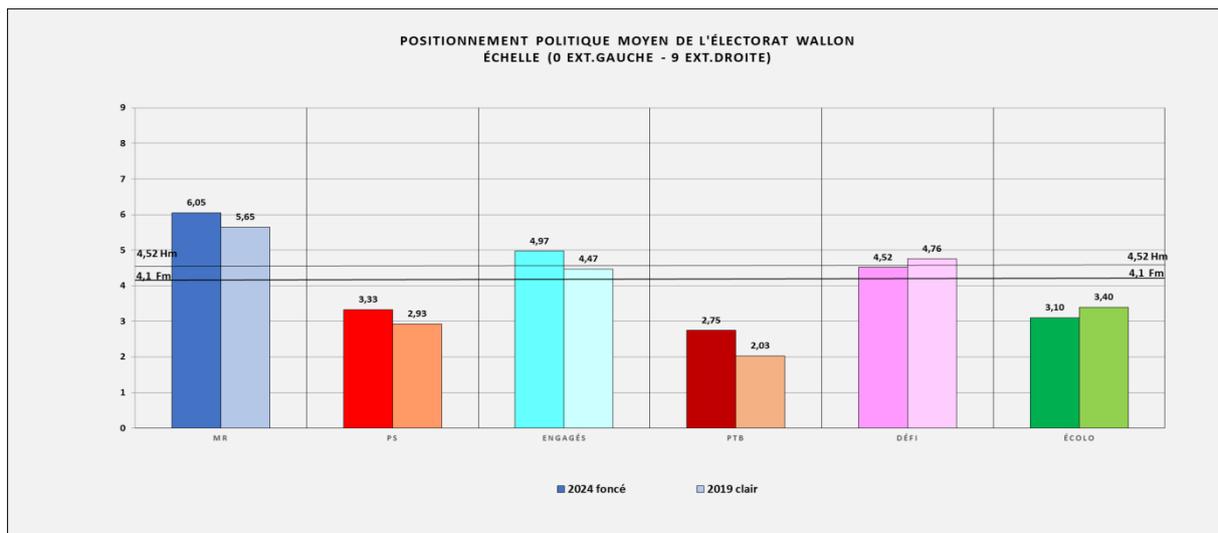
En considérant une échelle graduée de 0, position la plus à gauche, à 9, position la plus à droite, nous analyserons l'évolution de l'auto-positionnement de chacun des partis wallons entre 2019 et 2024 afin de d'examiner le glissement différentiel de chacun ceux-ci par rapport au glissement de l'électorat global sur l'échelle gauche-droite.

Figure 9.a Positionnement politique de l'électorat en RW entre 2019 et 2024 (en %)

Autopositionnement politique moyen en RWL entre 2019 et 2024				
Partis/Position	2024 foncé	2019 clair	2024-2019	Partis-global
MR	6,05	5,65	0,4	1,5
PS	3,33	2,93	0,4	-1,2
Engagés	4,97	4,47	0,5	0,5
PTB	2,75	2,03	0,7	-1,8
Défi	4,52	4,76	-0,2	0,0
Écolo	3,10	3,40	-0,3	-1,4
Électorat global	4,52	4,00	0,5	0,0

Source : CEVIPOL-ULB

Figure 9.b Positionnement politique moyen de l'électorat wallon entre 2019 et 2024



Source : CEVIPOL-ULB

Le tableau et le graphique des figures 9.a et 9.b indiquent que contrairement à la Région bruxelloise où aucun glissement significatif de l'électorat global n'a pu être observé sur l'échelle gauche-droite entre 2019 et 2024, en Région wallonne, le positionnement moyen s'est déplacé de 0,5 vers la droite sur cette échelle avec une moyenne qui a évolué de 4 à 4,5 (position centrale) entre les deux scrutins alors qu'elle s'est maintenue à proximité de 4,1 pour la Région bruxelloise.

En Région wallonne, on observe en outre que l'électorat s'est déplacé vers la droite pour l'ensemble du spectre idéologique : MR et Engagés (+0,5), PS (+0,4) et PTB (+0,7).

La position plus à droite du MR peut être expliquée par un apport de voix de la droite radicale

La position plus à droite des Engagés peut être expliquée par un apport de voix du centre droit (DÉFI) et de la droite (MR) bien que ce parti ait également bénéficié d'un apport de voix du centre gauche (Écolo et PS), on observe néanmoins un auto-positionnement global à droite.

La position du PS et du PTB se situe plus à droite en 2024 par rapport à 2019 en suivant en cela le mouvement de l'ensemble de l'électorat.

Seules les positions de DÉFI et d'Écolo se situent plus à gauche de respectivement -0,2 et -0,3. Cette situation peut être expliquée pour ces deux partis par le départ d'une grande partie de leur électorat du centre et du centre droit. Comme en RBC, ces partis ont conservé proportionnellement plus d'électeurs au centre gauche qu'au centre droit.

2.2.e. Première ébauche des mouvements des partis politiques en RW entre 2019 et 2024

Les mouvements électoraux ont également été déterminants aux élections législatives entre 2019 et 2024 en Région wallonne. Le MR et les Engagés ont fortement progressé, le PS et le PTB se sont tassés tandis que les Écolos et DÉFI ont enregistré des reculs importants.

La droite et le centre droit sont devenus majoritaires alors que la gauche et le centre-gauche ont perdu plus de 15 ppc par rapport aux élections de 2019. Pour la première fois depuis l'établissement de la Région wallonne et de la Communauté française, le MR est devenu le premier parti aux élections régionales wallonnes.

2.3. Comparaison des transferts de voix du parti DÉFI en Région wallonne et bruxelloise entre 2019 et 2024

Nous comparerons à présent *les transferts de voix du parti DÉFI* en Région wallonne et bruxelloise entre 2019 et 2024 afin de pouvoir les mettre en regard pour les deux Régions.

Figure 10 Comparaison des transferts de voix aux élections législatives en RB et RW entre 2019 et 2024 (en %)

Comparaison des transferts de voix pour les élections législatives du parti DÉFI en RBC et RWL entre 2019 et 2024 (en %)								
Partis	MR	PS	Engagés	PTB	Défi	Écolo	Autres Partis	Total départs
Défi RBC	10,9	4,3	10,2	4,5	61,5	2,7	5,8	38,4
Défi RWL	13,9	6,9	33,3	5,6	34,6	1,4	4,5	65,6
% Dép Défi RBC	28,4	11,2	26,6	11,7		7,0	15,1	100
% Dép Défi RWL	21,2	10,5	50,7	8,5		2,1	6,9	100

Source : CEVIPOL-ULB et calculs d'auteur

Le point remarquable de cette comparaison réside dans le fait qu'en Région wallonne, Défi a perdu près du double (65,6%) des voix par rapport à la Région bruxelloise (38,4%) et que les Engagés ont récoltés le tiers des voix perdues de Défi (33,3%) en Région wallonne contre seulement 10% en Région bruxelloise.

En Région wallonne, le report des voix perdues au centre droit et à droite se répartit à raison de plus du double (x2,5) en faveur des Engagés par rapport au MR et pratiquement à parts égales (x0,93) entre les deux partis en Région bruxelloise.

En mettant en regard les écarts de pourcentages de voix perdues dans les deux Régions, DÉFI perd -7,2 ppc de voix de moins en faveur du MR en Région wallonne par rapport à la Région bruxelloise, +24,2 ppc de voix de plus en faveur des Engagés pour les partis de droite et du centre droit et -3,2 ppc de voix de moins vers le PTB, -4,9 ppc de voix de moins vers les Écolos pour les partis de gauche et de gauche radicale et -8,9 ppc de voix de moins vers les autres partis.

En détaillant les voix perdues par parti en termes relatifs, DÉFI a perdu 28% de voix de plus en faveur du MR en Région wallonne par rapport à la Région bruxelloise et 226,5 % de voix de plus en faveur des Engagés pour les partis de droite et du centre droit contre, 60,5% de voix de plus en faveur du PS, 24,5% de voix de plus en faveur du PTB, et - 48% de voix de moins au détriment des Écolos pour les partis de gauche et de gauche radicale et -21,6% de voix de moins au détriment des autres partis.

D'une manière générale en considérant l'espace Wallonie-Bruxelles dans son ensemble, les voix perdues de DÉFI se sont essentiellement orientées vers le centre droit avec une prédominance en Région wallonne (33,3% en RWL et 10,2% en RBC pour les Engagés) et subsidiairement vers la droite (13,9% en RWL et 10,9% en RBC pour le MR).

Les voix perdues à gauche se focalisent davantage vers la gauche radicale avec une prédominance en Région bruxelloise (11,7% en RBC et 8,5% en RWL pour le PTB) et (7% en RBC et 2,1% en RWL pour les Écolos).

III. CONCLUSIONS

Les élections du 09 Juin 2024 ont sensiblement reconsidéré le paysage politique des Régions bruxelloise et wallonne au sein desquelles plusieurs mouvements peuvent être mis en évidence.

D'une manière générale, les principaux changements incluent la progression du Mouvement Réformateur (MR) ainsi que des Engagés et du Parti du Travail de Belgique (PTB), la montée inattendue de la liste Team Fouad Ahidar, le tassement du PS, la baisse de DÉFI et le recul sensible des Écolos.

Le paysage politique bruxellois reste cependant marqué par une relative stabilité entre le bloc de centre-droit et celui de centre-gauche, ce dernier restant légèrement majoritaire avec 50,2% des voix à l'élection régionale. Cependant, d'importants changements internes apparaissent dans les différents blocs : le MR devient la première force politique de Bruxelles suivi par les Engagés alors que le PTB renforce sa position au détriment des Écolos et du PS.

Les transferts de voix mettent en évidence une relative stabilité des électeurs du MR et du PTB tandis que les Écolos perdent une grande partie de leur électorat de base. Le MR et les Engagés, de par leur repositionnement respectivement à droite et au centre droit, attirent des électeurs d'autres partis de droite et du centre dont notamment les électeurs de DÉFI, tandis que le PTB bénéficie de transferts significatifs de voix du PS, des Écolos et des autres partis.

L'analyse par tranche d'âge révèle des résultats très contrastés par Région. En Région bruxelloise, une forte préférence pour le PTB et le PS est observée parmi les jeunes électeurs tandis que le MR domine auprès des tranches d'âge plus élevées (40-55 et 55+) dans cette Région. En Région wallonne par contre, une forte préférence pour le MR et les Engagés est observée parmi toutes les classes d'âge en ce compris les primo-votants.

L'analyse par genre révèle que le vote des femmes est quant à lui davantage orienté vers les partis progressistes (PS, Écolos, PTB), tandis que le vote des hommes est davantage orienté vers les partis conservateurs (MR, Engagés) hormis pour les Engagés en Région wallonne où le vote des femmes reste légèrement dominant (+1,2 ppc).

Enfin, l'analyse souligne les défis et difficultés qui se profilent en vue de la constitution d'une majorité régionale notamment à Bruxelles en raison de la forte polarisation entre les blocs politiques.

En termes de perspectives Régionales,

- **En Région bruxelloise**, les mouvements électoraux ont été déterminants aux élections législatives entre 2019 et 2024. Le MR et le PTB ont fortement progressé, Les Engagés se sont notoirement redressés, le PS s'est tassé tandis que les Écolos et DÉFI ont essuyé un revers important.

Au-delà de ces mouvements et inversement aux Régions wallonne et flamande, le glissement entre le bloc de centre-droit et le bloc de centre-gauche est resté limité en Région bruxelloise, ce dernier restant légèrement majoritaire (PS+Vooruit+Ecolo+Groen+PTB+PVD) avec 50,2% de l'ensemble du corps électoral de la RBC à l'élection régionale de 2024.

Les mouvements intervenus entre partis à l'intérieur des blocs sont par contre politiquement déterminants. Le MR est devenu la première formation politique de la Région bruxelloise.

Au centre gauche, le rapport de forces s'est également fortement modifié au profit du PTB impactant sensiblement la position des partis à vocation gouvernementale de ce bloc (PS et Écolos) par un accroissement non négligeable du pouvoir d'influence de ce parti.

- **En Région wallonne**, les mouvements électoraux ont également été déterminants aux élections législatives entre 2019 et 2024. Le MR et les Engagés ont fortement progressé, le PS et le PTB se sont tassés tandis que les Écolos et DÉFI ont enregistré des reculs importants.

Contrairement à la Région bruxelloise, on observe en Région wallonne un glissement sensible au profit du bloc de centre-droit qui devient largement majoritaire par rapport au bloc de centre-gauche alors que la gauche et le centre-gauche ont perdu plus de 15 ppc par rapport aux élections de 2019.

Pour la première fois depuis l'établissement de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le MR est devenu le premier parti aux élections régionales wallonnes de sorte qu'un gouvernement de centre-droit s'est installé aux commandes de la Région wallonne pour la prochaine législature.

IV. RECOMMANDATIONS

Au terme de cette analyse, nous formulerons quelques recommandations relatives au repositionnement du parti DÉFI à la lumière des résultats obtenus aux élections législatives de Juin 2024 et de l'ampleur et la direction des transferts de voix intervenus entre les élections de 2019 et 2024 sans qu'aucun élément convictionnel n'y soit mis en évidence.

Un premier constat réside dans le fait que le parti DÉFI a insuffisamment accompagné le mouvement de « droitisation » intervenu entre les scrutins de 2019 et de 2024 dans l'actualisation de son programme. Ce constat est particulièrement corroboré par la destination des voix perdues par le parti entre 2019 et 2024 essentiellement orientées vers le centre droit et vers la droite (26,6% pour les Engagés et 28,4% pour le MR en Région bruxelloise et 50,7% pour les Engagés et 21,2% pour le MR en Région wallonne) et ce malgré le fait que les positions globales des blocs de centre droit et de centre gauche soient restés relativement stable en Région bruxelloise contrairement à la Région wallonne où ils accusent un glissement sensible vers la droite.

En termes de repositionnement du parti, il semble impératif, à la lumière de la localisation des voix perdues de ce parti, de recréer des ouvertures au centre droit et de s'affranchir davantage des affinités qui les relient à la gauche (PS) et particulièrement à la gauche radicale (Ecolo). Le positionnement idéal serait proche de celui des Engagés, légèrement plus à gauche de ce parti en encourageant davantage l'esprit d'entreprise, et en soulignant davantage la nécessité d'une réforme fiscale en vue d'assurer une redistribution plus équilibrée des revenus.

Par rapport aux Engagés, il conviendrait de souligner en qualité de différenciation essentielle, la confirmation des positions du parti DÉFI relatives à la laïcité politique en qualité de fondement de la citoyenneté en insistant notamment sur la neutralité des services publics. L'accent serait également mis sur la défense des francophones, qui constitue l'ADN du parti, par un renforcement des liens entre wallons et bruxellois non seulement en matière communautaire au sein de la fédération Wallonie-Bruxelles mais également en matière économique au sein de l'espace Wallonie-Bruxelles où des spécificités wallonnes du programme du parti devraient être établies et mises en évidence.

Le programme du parti devrait en outre élargir davantage sa plateforme socio-économique en prenant position sur différents thèmes tels que l'économie et l'emploi dont les positions pourraient être différenciées entre Bruxelles et la Wallonie en fonction de différences régionales de situation de terrain. D'autres thèmes pourraient également enrichir son programme tels que la fonction publique et l'enseignement dont les besoins sont également très différenciés entre les deux Régions.

Parmi les thèmes relatifs aux matières personnalisables, la santé, l'aide aux personnes et la coordination de services dans ces domaines (hôpitaux, soins de santé mentale, prévention, etc.) ainsi que l'aide sociale dont notamment les allocations familiales et l'aide aux personnes en difficulté, le programme du parti DÉFI pourrait également définir des positions différenciées dans ces domaines selon les besoins locaux pour les deux Régions.

Parmi les thèmes plus génériques, le parti devrait enfin mieux définir sa position sur ce qu'il convient de faire en matière de justice, de défense et de bonne gouvernance, ces thèmes n'étant pas à différencier par Régions.

Le parti bénéficierait de la sorte d'une plateforme socio-économique plus complète au sein de laquelle la défense des francophones et de la laïcité ne représenterait plus que des caractéristiques différenciantes par rapport aux autres partis mais qui afficherait également des positions spécifiques au parti et aux régions sur les autres matières socio-économiques.

La plateforme du parti pourrait également différencier ces différents thèmes selon le genre, l'âge et la vulnérabilité des personnes concernées, les caractéristiques et les préoccupations de ces groupes étant différentes socialement et géographiquement selon les Régions concernées.

En prenant à l'instar des Engagés, des positions davantage orientées vers le centre droit pour ces différents thèmes, le parti DÉFI pourrait non seulement reconquérir son électorat de centre droit perdu mais également élargir son électorat à un public plus large séduit par des positions moins radicales que celles des Engagés et du MR.

En termes de questionnement relatif à l'avenir du Parti, outre la nécessité d'un repositionnement vers le centre droit, il conviendrait également de s'interroger sur l'opportunité de s'intégrer dans un exécutif (gouvernement bruxellois) en répondant par exemple favorablement à toutes sollicitations pouvant conduire à compléter une majorité devenue de ce fait satisfaisante en vue de tenter de former une coalition située davantage au centre droit pour gouverner la Région bruxelloise au cours de la législature 2024-2029.

Il convient d'ajouter que les déclarations du MR ne devraient être considérées dans ce contexte que comme des bases de discussions visant à évoluer vers un accord gouvernemental de manière à ce que d'autres partis puissent y adhérer en vue de former une majorité suffisamment confortable.

Des propositions alternatives considérées comme raisonnables et réalisables pourraient également être prises en compte dans ce contexte en évitant des exclusives pour des raisons strictement idéologiques³.

Il conviendrait enfin en cas d'adhésion à la formation d'un exécutif de solliciter dans la mesure du possible une fonction ministérielle au sein de cette future formation, le parti DÉFI ayant déjà accumulé une longue et fructueuse expérience ministérielle en termes d'emploi et d'économie lors des législatures précédentes.

Cette fonction remettrait à tout le moins temporairement le parti DÉFI sur l'avant-scène en regard des importantes réformes du marché du travail prévues par le gouvernement fédéral (accroissement à 80% des taux régionaux d'emploi et limitation à deux ans des allocations de chômage).

³ Charles Picqué lui-même, socialiste et père spirituel de la Région bruxelloise qu'il a dirigé pendant près de vingt ans, exhorte au cours d'une interview, les dirigeants de son parti à discuter avec la NVA en vue de débloquer la situation relative à la formation d'un gouvernement à Bruxelles qu'il juge préoccupante et particulièrement dangereuse en termes de maintien de l'autonomie de la Région dans un proche avenir.

V. BIBLIOGRAPHIE

- Biard, Benjamin, Blaise Pierre, Faniel Jean, Istasse Cédric, Lefebve Vincent, Sägesser Caroline, 2024, « La préparation des élections du 9 Juin 2024 ; Parlement fédéral et Parlement européen » Courrier hebdomadaire du CRISP N° 2600-2601,
- Biesemans Romain, Delwit Pascal, Vandeleene Audrey, van Haute Émilie (2024), « Les dynamiques du vote à Bruxelles le 9 juin 2024 », premiers éléments.
- Close Caroline, Delwit Pascal, Vandeleene Audrey, van Haute Émilie (2024), « Les dynamiques du vote en Wallonie le 9 juin 2024, Premiers éléments
- Close Caroline, van Haute Emilie, 2019, Liberal Parties in Europe. Londres : Routledge.
- De Coorbyter Vincent, 2024, « Glissement généralisé à droite de l'électorat belge aux dernières élections de Juin 2024 » <https://www.philomag.com/articles/vincent-de-coorebyter-en-belgique-le-glissement-droite-est-general>
- Delwit Pascal, Ognibene Marco, Paulis Emilien, Tibbaut Aurélie, van Haute Emilie, 2019, « Premières pièces du puzzle électoral à Bruxelles le 26 mai 2019. Analyses liminaires des données issues de l'enquête sortie des urnes ». Note du Cevipol de l'ULB : 1-9, 2019 <http://cevipol.ulb.be/fr/>
- Delwit Pascal, 2019 « La-N-VA et les élections d'octobre 2018 : des aspirations contrariées », Cahiers du Cevipol / Brussels Working Papers, 2, 1-34. <http://cevipol.ulb.be/sites/default/files/delwitcahiern-va-final.pdf>
- Delwit Pascal, 2017, Du parti libéral au MR. 170 ans de libéralisme en Belgique. Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.
- Delwit Pascal, 2014, PTB. Nouvelle gauche, vieille recette. Liège : Luc Pire.
- Lehman Joseph, 2012, « A brief explanation of the Overton window », Mackinac center for public policy
- Morini Marco, 2018, « 'Animals first!' The rise of animal advocacy parties in the EU: a new party family ». Journal of Contemporary Politics. 24, 4 : 18-35.
- Overton Joseph, 2012, « Intelligence aggregator » sur <http://nndb.com>
- Pilet Jean-Benoit, 2007, Changer pour gagner ? Les réformes des lois électorales en Belgique Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles 26.
- Van Hamme Gilles, Grippa Taïs, Van Crieelingen Mathieu, 2016, « Mouvements migratoires et dynamiques des quartiers à Bruxelles ». Brussels Studies. 97:1-13. <https://journals.openedition.org/brussels/1331>

ANNEXES

A.1 LA FENÊTRE D'OVERTON

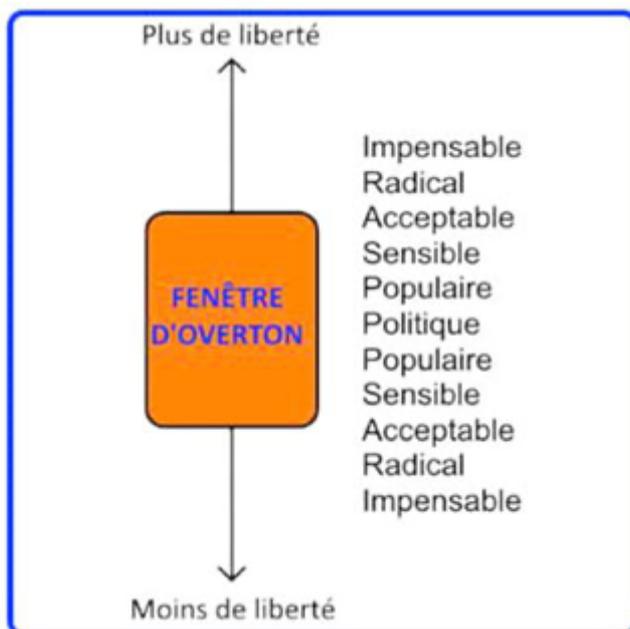
A.1.1 Définition

La fenêtre des discours plus communément connue sous le vocable de fenêtre d'Overton, est une image qui désigne l'ensemble des idées, opinions ou pratiques considérées comme acceptables par l'opinion publique d'une société donnée à un moment donné du temps. Ce terme est un dérivé du nom de son concepteur, Joseph P. Overton⁴, qui, dans la description de sa fenêtre, affirme que la viabilité politique d'une idée dépend principalement du fait qu'elle se situe dans cette « fenêtre », plutôt que dans celles des préférences individuelles des personnalités politiques. Selon la description d'Overton, la fenêtre comprend une gamme de politiques considérées comme acceptables au regard de l'opinion publique existante à un moment déterminé, et qu'une personnalité politique peut donc proposer sans être considérée comme trop extrême, pour gagner ou conserver une fonction publique.

A.1.2 Concepts sous-jacent lié à la fenêtre d'Overton

Overton décrit une carte des idées du « plus libre » au « moins libre » concernant l'action du gouvernement, représentée sur un axe vertical. Comme la fenêtre change de taille ou se déplace, une idée à un endroit donné peut devenir plus ou moins politiquement acceptable. Les degrés d'acceptation des idées publiques se présentent de la manière suivante :

Figure A.1 Représentation schématique de la fenêtre d'Overton



Source : Mackinac, Center for public policy

⁴ Joseph Paul Overton (1960-2003) était un juriste et un politologue américain. Il a exercé la fonction de vice-président du Centre de politique publique, le lobby Mackinac, un laboratoire d'idées, « think tank » à caractère libéral, très conservateur. Il était titulaire d'une licence en sciences en génie électrique de la Michigan Technological University, et d'un doctorat en droit de la Thomas M. Cooley Law School. Il est connu pour avoir défini le concept de la fenêtre d'Overton, qui a pris ce nom par la suite, désignant le spectre des positions politiques dicibles dans l'opinion publique.

La fenêtre d'Overton est une approche permettant d'identifier les idées définissant le domaine d'acceptabilité des politiques gouvernementales possibles dans le cadre d'une démocratie.

- Les partisans de politiques en dehors de la fenêtre d'Overton cherchent à persuader, éduquer voire désinformer l'opinion publique afin de déplacer et/ou d'élargir la fenêtre.
- Les partisans dans la fenêtre, soutenant les politiques actuelles ou similaires, cherchent à convaincre l'opinion publique que les politiques situées en dehors de la fenêtre doivent être considérées comme inacceptables.

La fenêtre d'Overton peut en conséquence se redéfinir comme « l'ensemble des opinions qui sont considérées comme dicibles et acceptables au sein de l'opinion publique à un moment donné du temps. L'ensemble de ce que l'on peut dire en tant qu'acteur du débat public sans être immédiatement frappé d'opprobre, ou être renvoyé au ban du débat public. Cette fenêtre doit donc être considérée comme dynamique et extensible car elle peut selon les circonstances s'élargir, se contracter, ou encore se déplacer.

A.1.3 Fonctionnement de la la fenêtre d'Overton

Le concept n'est pas seulement descriptif, il donne également des outils aux groupes de pression pour déplacer la fenêtre d'Overton, c'est-à-dire le périmètre de ce qui peut être dit et discuté au sein d'une société. Nous considérerons à titre d'exemple le concept de racisme pour illustrer le fonctionnement de la fenêtre d'Overton.

Étape 1 : de l'impensable au radical

Dans la première étape, l'acceptation du concept de racisme est considérée comme immorale et répréhensible au sein des sociétés occidentales actuelles. À ce moment, le racisme se trouve au niveau de tolérance le plus bas de la fenêtre d'Overton, c'est-à-dire impensable. Pour faire changer la position de l'opinion publique, le sujet est transformé en question scientifique débattue par des experts renommés débouchant sur des communications relatives à cette question, le sujet cesse alors d'être tabou et n'est plus impensable. Il peut alors être relayé par un groupe d'extrémistes pro-raciste et peut apparaître dans les médias. Cette opinion est alors perçue comme simplement devenue radicale.

Étape 2 : du radical à l'acceptable

Dans cette étape, l'acceptation est recherchée. Avec les conclusions scientifiques, ceux qui s'opposent de manière inflexible à l'ouverture sont traités d'intransigeants ou de fanatiques opposés à la science. Dans le cas du racisme, on préférera parler de xénophobie, les connotations négatives associées au mot racisme seront alors adoucies et si le concept n'est pas encore largement accepté, il intègre progressivement le débat public.

Étape 3 : de l'acceptable au raisonnable

Il convient à présent de transformer le jugement de principe porté sur le racisme d'un concept inacceptable à une pratique raisonnable. L'application d'un tel raisonnement se fait d'autant plus facilement que le concept était considéré comme impensable et ne faisait en conséquence l'objet d'aucun débat contradictoire. Les irréductibles du concept sont, quant à eux, devenus critiquables pour leur position jugée trop radicale. La communauté scientifique, conjointement aux médias, saura argumenter si nécessaire que l'histoire contient de nombreux exemples de positions de ce type ne posant aucun problème aux sociétés concernées.

Étape 4 : du raisonnable au populaire

Il convient à présent d'intégrer la pratique défendue à la mentalité populaire au moyen des canaux de diffusion culturels (medias, réseaux sociaux). Dans le cas particulier de la xénophobie, les médias pourront faire état de personnes célèbres ou de figures historiques réputées comme notoirement racistes.

Étape 5 : du populaire à la politique publique

Une fois ancrés dans la société civile, les groupes de pression cherchent une représentation politique, au travers de partis par exemple, et demandent une représentation légale. Dans le cas du racisme, il serait question de légalisation en regard du droit à la liberté d'expression.

Les étapes présentées précédemment forment un schéma d'une méthode de déplacement radical de la fenêtre d'Overton d'une position de l'opinion publique à son contraire. Chacune des étapes, prise individuellement constitue néanmoins en soi une ouverture sensible de la fenêtre.

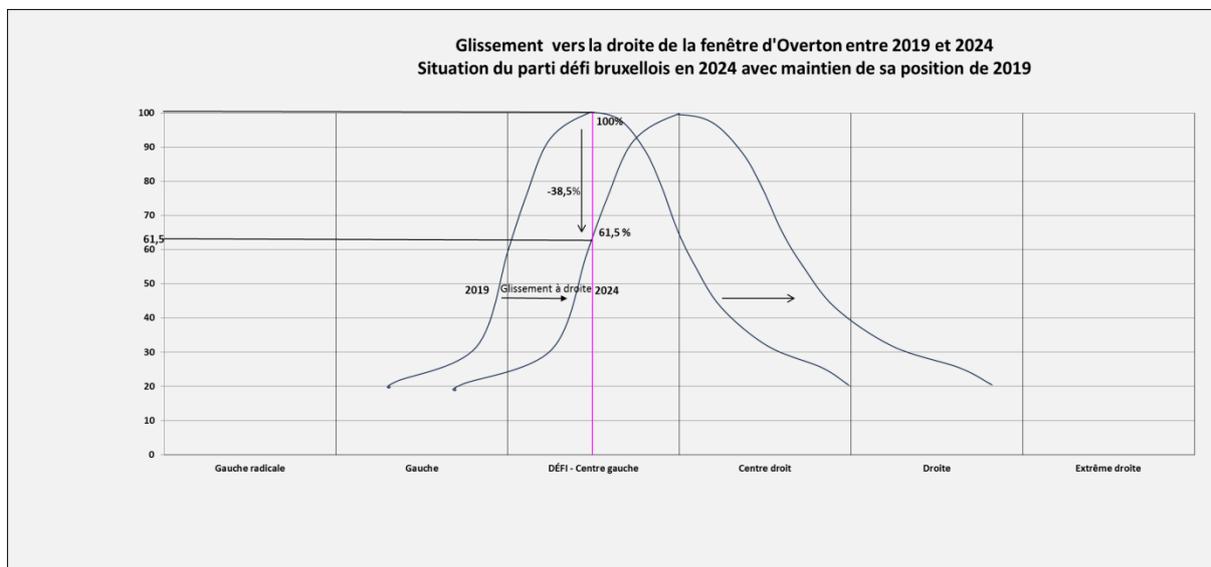
La fenêtre d'Overton peut en outre être utilisée pour favoriser des idées impopulaires en introduisant dans le débat des concepts nettement plus radicaux qui atténuent notoirement l'impopularité de ceux que l'on défend en réalité.

De nombreux observateurs considérant initialement la législation sur le sujet comme invraisemblable, la verront désormais simplement comme dangereuse, voire difficile. Elle en viendra à être considérée avec le temps comme une possibilité, puis comme une chose probable, et enfin elle deviendra l'une des quelques mesures dont le pays a besoin forgeant de cette manière l'opinion publique.

A.2 GLISSEMENTS DE LA FENÊTRE D'OVERTON

A.2.1 Glissement de la fenêtre d'Overton pour la Région bruxelloise

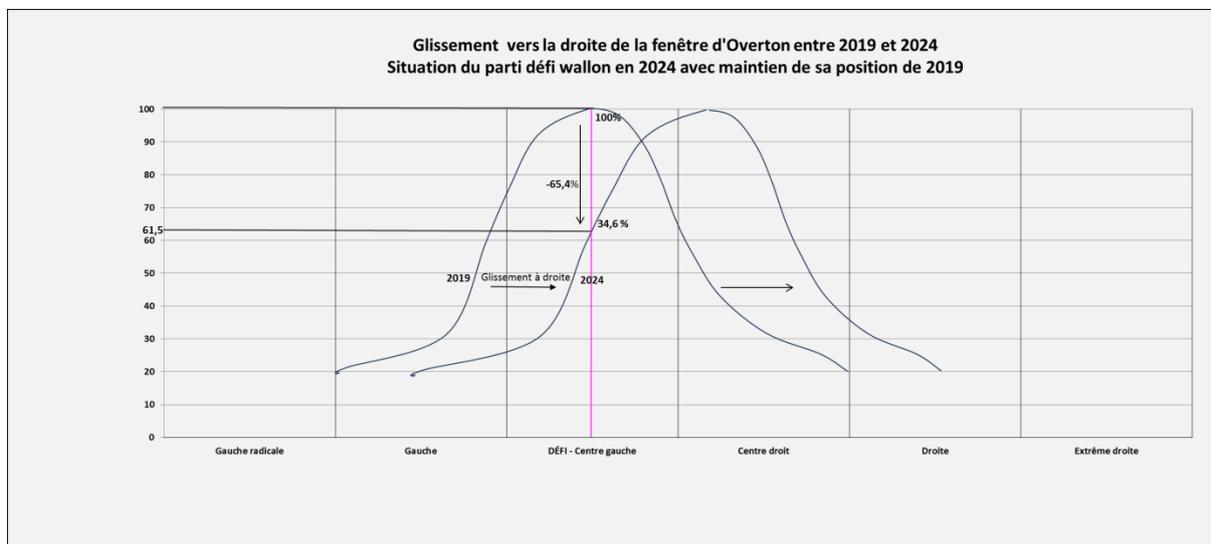
Figure A.2.1 Glissement vers la droite de la fenêtre d'Overton entre 2019 et 2024
Situation du parti DÉFI bruxellois en 2024 avec maintien de sa position de 2019



Source : Overton window et calculs d'auteur sur base des chiffres du CEVIPOL - ULB

A.2.2 Glissement de la fenêtre d'Overton pour la Région wallonne

Figure A.2.2 Glissement vers la droite de la fenêtre d'Overton entre 2019 et 2024
Situation du parti DÉFI wallon en 2024 avec maintien de sa position de 2019



Source : Overton window et calculs d'auteur sur base des chiffres du CEVIPOL - ULB

La comparaison des graphiques des figures A.2.1 et A.2.2 met en évidence un glissement nettement plus important du centre droit de la fenêtre d'Overton en Région wallonne par rapport au glissement en Région bruxelloise témoignant d'une progression plus importante du bloc de centre droit par rapport au bloc de centre gauche en Wallonie par rapport à Bruxelles entre les scrutins de 2019 et 2024. On y observe en conséquence une chute plus conséquente du socle de l'électorat de base du parti DÉFI en Région wallonne (-65,4%) par rapport à celui de la Région bruxelloise (-38,5%).

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Glissement vers la droite de la fenêtre d'Overton entre 2019 et 2024 Situation du parti DÉFI bruxellois en 2024 avec maintien de sa position de 2019	6
Figure 2.a Transferts de voix aux élections législatives en RBC entre 2019 et 2024 (en %)	7
Figure 2.b Positionnement sur l'échelle gauche-droite des voix perdues aux élections législatives pour le parti Défi en RBC entre 2019 et 2024 (en %)	7
Figure 3 Transferts de voix selon les tranches d'âge en RBC en 2024 (en %)	8
Figure 4 Transferts de voix selon le genre en RBC en 2024 (en %)	9
Figure 5.a Positionnement politique de l'électorat en RBC entre 2019 et 2024 (en %)	10
Figure 5.b Positionnement politique moyen de l'électorat bruxellois entre 2019 et 2024	10
Figure 6.a Transferts de voix aux élections législatives en RWL entre 2019 et 2024 (en %)	11
Figure 6.b Positionnement sur l'échelle gauche-droite des voix perdues aux élections législatives pour le parti Défi entre 2019 et 2024 (en %)	12
Figure 7 Transferts de voix selon les tranches d'âge en RWL en 2024 (en %)	13
Figure 8.a Transferts de voix selon le genre en RWL en 2024 (en %)	13
Figure 8.b Transferts de voix selon le genre par tranches d'âge en RWL en 2024 (en %)	14
Figure 9.a Positionnement politique de l'électorat en RWL entre 2019 et 2024 (en %)	14
Figure 9.b Positionnement politique moyen de l'électorat wallon entre 2019 et 2024	15
Figure 10 Comparaison des transferts de voix aux élections législatives en RBC et RWL entre 2019 et 2024 (en %)	16
Figure A.1 Représentation schématique de la fenêtre d'Overton	22
Figure A.2.1 Glissement vers la droite de la fenêtre d'Overton entre 2019 et 2024 Situation du parti DÉFI bruxellois en 2024 avec maintien de sa position de 2019	25
Figure A.2.2 Glissement vers la droite de la fenêtre d'Overton entre 2019 et 2024 Situation du parti DÉFI wallon en 2024 avec maintien de sa position de 2019	25

Outil pédagogique complet : Dynamique et enjeux du parti DÉFI

Fiche du formateur

1. Rapport d'analyse (Module « Contexte & Diagnostic »)

1.1. Résumé exécutif (2 pages)

Objectif : donner aux participants une vision synthétique des points clés à approfondir.

- Présentation du parti DÉFI : origine, idéologie, implantation géographique.
- Contexte politique actuel : spécificités de la Wallonie et de Bruxelles.
- Principales conclusions de l'étude originale : points forts, faiblesses, opportunités, menaces.
- Recommandations préliminaires pour l'action citoyenne.

1.2. Chapitre 1 : Historique et positionnement (5 pages)

- **Genèse de DÉFI** : naissance, scissions, alliances.
- **Positionnement idéologique** : valeurs centrales, audience-cible.
- **Évolution électorale** : résultats récents (graphs inclus au verso).
- **Carte des implantations** : densité territoriale et secteurs prioritaires.

1.3. Chapitre 2 : Analyse SWOT détaillée (3 pages)

Forces	Expertise locale, image innovante	Avantage pour mobiliser un public urbain et connecté
Faiblesses	Ressources limitées, visibilité rurale	Besoin d'élargir la présence hors des grandes villes
Opportunités	Thématiques sociales montantes	Possibilité de capter de nouveaux adhérents intéressés par l'écologie sociale
Menaces	Concurrence partis traditionnels	Risque d'étalement et de dilution du message

1.1. Chapitre 3 : Enjeux actuels en Wallonie et Bruxelles (4 pages)

- Analyse sectorielle : emploi, climat, transports.
- Perception citoyenne : résultats d'un sondage qualitatif.
- Points de blocage institutionnels.
- Scénarios prospectifs à 5 ans.

2. Fiches pédagogiques thématiques (modules clefs)

Fiche 1 : Cartographie des acteurs (45 min)

Objectif pédagogique : Identifier les principaux acteurs politiques, associatifs et économiques.

Matériel : grandes feuilles A1, feutres, post-it.

Étapes : 1. Répartition en 3 groupes. 2. Chaque groupe liste les acteurs (internes/externes). 3. Placement sur la carte (axes pouvoir/influence). 4. Restitution croisée et discussion (15 min).

Grille d'évaluation : - Pertinence des acteurs listés. – Qualité du positionnement sur les axes. – Capacité à argumenter les choix.

Fiche 2 SWOT appliqué à DéFI (60 min)

Objectif pédagogique : Maîtriser la méthode SWOT et l'appliquer au parti.

Matériel : modèles SWOT imprimés, stylos.

Étapes : 1. Brève présentation de la méthode (10 min). 2. Travail individuel : compléter chaque quadrant (15 min). 3. Mise en commun par groupe (20 min). 4. Synthèse collective et priorisation (15 min).

Résultats attendus : Plan d'action prioritaire sur deux axes.

Fiche 3 : Débat structuré (30-45 min)

Objectif pédagogique : Animer un échange constructif sur une question ciblée.

Question centrale : « Comment renforcer l'implication citoyenne dans les quartiers périphériques et les espaces ruraux ? »

Étapes : 1. Préparation des arguments (10 min). 2. Débat 2 contre 2 (20 min). 3. Synthèse et vote pour les meilleures propositions (10-15 min).

Critères d'évaluation : - Qualité des arguments. – Respect du temps et de la parole. -Capacité d'écoute et de reformulation.

Fiche 4 : World Café (90 min)

Objectif pédagogique : Faire émerger des pistes d'action collectives.

Disposition : 4 tables thématiques.

Étapes : 1. Rotation des groupes toutes les 20 min. 2. Question à chaque table (ex : « Quels partenariats renforcer pour promouvoir l'esprit d'entreprendre ? »). 3. Animatrice/Animateur prend note sur nappes de papier. 4. Restitution plénière et priorisation.

Outils : nappes, feutres, gommettes pour vote.

Fiche 5 : Feuille de route d'action (60 min)

Objectif pédagogique : Planifier un projet citoyen concret.

Modèle fourni : tableau échéancier (Excel/Word).

Étapes : 1. Choix d'un projet par groupe (5 min). 2. Définition des étapes clés, ressources, responsabilités (30 min). 3. Présentation croisée et feedback (25 min).

Livrable : Feuille de route imprimable avec jalons temporels.